

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

UTL

Conférences : lundi 7 janvier à 14h30 à Janzé, « Les défis de l'Afrique » avec E. JULIEN et lundi 21 janvier à 14h30 à Martigné-Ferchaud, « Les algues : richesse pour la Bretagne. L'avenir de notre alimentation » avec Michèle BONENFANT, Docteur en biologie.

MÉDIATHÈQUE

L'équipe de la médiathèque vous souhaite une très belle année 2019! Exposition : Jusqu'au 31 janvier, exposition des peintures de Thierry GELEY. Vernissage : samedi 12 janvier à 11h30, ouvert à tous.

Nuit de la lecture: Samedi 19 janvier, à l'occasion de la nuit de la lecture, rendez-vous à la médiathèque pour... un escape game ! Rendez-vous à 18h pour la première équipe, 19h30 pour la seconde... Uniquement sur inscription avant le 16 janvier. Préparez votre équipe de 3 à 5 joueurs (à partir de 11 ans) et venez à la médiathèque. Vous aurez quelques minutes pour vous échapper !



Vos rendez-vous habituels : Une p'tite histoire passait par là : mercredi 9 janvier à 9h30 et 10h15, pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans (sur inscription). La Tête dans les histoires avec Fanny : mercredi 9 janvier à 16h, à partir de 4 ans.

SOIRÉE PART'AGE

Vendredi 1er février de 20h à 22h à la salle des Maîtres Beurrier à Martigné-Ferchaud, soirée part'age sur le thème « Soirée TOP CHEF » : organiser un concours culinaire pour des binômes parents/ados avec des contraintes d'équilibre alimentaire.

COURS D'AÏKIDO ET QI-GONG

Du nouveau au gymnase de Retiers : à partir du 7 janvier, cours d'aïkido (art martial japonais qui vise à développer l'harmonisation plutôt que l'opposition). Travail avec armes en bois permettant de renforcer les corps et de travailler la relation à deux et cours de Qi-Gong (art de santé chinois, alliant des postures statiques et des enchaînements dynamiques).



resteria Cinéma Le Restéria. Au programme ce mois-ci: UNE AFFAIRE DE FAMILLE, PUPILLE et bien d'autres... Toute la programmation www.leresteria.net

Services municipaux

MAIRIE 02 99 43 51 41 Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00 Jeudi & samedi : 9h00>12h00 Permanences des élus en dehors des horaires d'ouverture 06 46 41 41 92

SERVICE URBANISME 02 99 43 09 20 Lundi, mardi, jeudi : 9h00>12h00 Vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00

SERVICE TECHNIQUE 02 99 43 09 16 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00

Médiathèque 02 99 43 68 63 Lundi 16h30>18h30 Mercredi 9h30>12h00/14h00>18h00 Vendredi 15h00>18h30 Samedi 9h30>13h30

Déchetterie 02 99 43 40 17 10h00>12h00 9h00>12h00/14h00>18h00 14h00>18h00 9h00>12h00/14h00>18h00

Permanences

ASSISTANTE SOCIALE CDAS A la maison du développement mardi : 9h15>12h30 et 14h>17h 2e vendredi : 9h30>11h30 A la mairie - Retiers jeudi : 9h15>12h30 bureau 2 RDV 02 99 47 57 80 ASSISTANTE SOCIALE MSA Centre Social de La Guerche RDV 02 99 96 22 44

CAF Bureau 1 - cour de la mairie Vendredi 11,18 & 25 janvier 14h-16h

CARAC RDV 09 69 32 50 50

CARSAT Accueil à La Guerche RDV 39 60

CICAS A Janzé, le 1er jeudi du mois RDV 0820 200 189

CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées) Bureau 1 cour de la mairie Tous les jeudis 9h >12h

INFIRMIERS Centre de soins - A.D.M.R. 02 99 43 52 80 Cabinet ERHEL-GATEL-VERMILLARD 02 99 43 65 41

PHARMACIES DE GARDE contacter le 32 37

CPAM Plus de permanence à Retiers. Accueil à Janzé ou La Guerche, RDV 36 46

CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE RDV 02 99 47 57 80

NOURRISSONS Maison médicale de garde - Pesée : mercredi 30 janvier de 14h00 à 16h30 - Consultation PMI : jeudi 10 et mercredi 30 janvier de 9h00 à 12h00 RDV 02 99 47 57 80

RELAIS INTER COMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS (R.I.P.A.M.E.) Maison du Développement mardi : 14h>19h vendredi : 13h30>16h30 RDV 02 99 43 44 16

SECOURS CATHOLIQUE -Plus de permanence le samedi pendant quelques mois (travaux) - Local meubles : premier samedi du mois (rue de la Tannerie) 10h-12h sc240retiers@gmail.com ou 06 31 82 22 74

MAISON MÉDICALE DE GARDE 12 rue Louis Pasteur 02 99 43 44 45 Samedi : 12h>20h Dimanche : 9h>20h En dehors de ces horaires, appeler le 15.

ARCHITECTE-CONSEIL Vendredi 25 janvier de 9h30 à 11h30 RDV 02 99 43 51 41

BOUTIQUE DE GESTION Maison du Développement 1er et 3e mardi, de 9h à 17h RDV 02 99 86 07 47

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERVICE HABITAT 1er et 3e vendredi de chaque mois - 10h>12h Maison du développement 2e vendredi à Janzé 4e vendredi à Martigné-Ferchaud RDV 02 99 43 64 87

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL RDV 02 99 02 35 17

PERMANENCES JURIDIQUES - notaire, huissier et avocat RDV 02 99 43 64 87 - conciliateur de justice : mercredi 23 janvier (matin) RDV 02 99 43 51 41

POINT INFORMATION JEUNESSE Maison du développement Tous les mercredis 14h>17h30

POMPES FUNÈBRES Christian CHAPELET 02 99 43 12 12

TAXIS-AMBULANCES Ambulances BANCEL 02 99 43 61 61

État civil

NAISSANCES 26/11> Tom BELLIER, 13 Le Plessis au gras

DÉCÈS 18/11> Germaine ERNAULD, veuve DELALANDE, 5 rue Léo FERRÉ 30/11> Fernand BOUGET, 46 rue Maréchal Foch 4/12> Georges EGU, 30 rue Maréchal Foch

CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE

En ce début d'année 2019, l'heure est à l'apaisement et à la concertation nationale, après le mouvement de protestation qui a mis en évidence les fractures et tensions qui traversent notre pays. Les inégalités gagnent du terrain et mettent à mal la cohésion sociale, qui est le ciment même de notre société. Le Président de la République souhaite donner la parole aux Français sur quatre questions majeures pour l'avenir de notre pays et des générations futures : la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics. Un cahier de doléances est déjà mis en place à la mairie.

En France, comme dans de nombreux pays, dans un monde globalisé en pleine mutation technologique et sociétale, les fractures sont multiples et complexes, et peuvent avoir un effet dévastateur sur les institutions et l'économie. Les injustices alimentent aussi les peurs et les replis identitaires. Nous devons avoir conscience que le monde est instable, que la démocratie est fragile, car des pays peuvent sombrer dans la guerre civile, l'anarchie, la dictature à la suite d'explosions sociales.

Dans notre pays, le débat national peut permettre de mieux comprendre le sentiment d'inégalité et d'injustice sociale partagé par de nombreux concitoyens, et d'aboutir à des mesures concrètes. Notre République est solide, mais elle a des pieds d'argile. Collectivement, nous devons nous mobiliser : nous avons aussi les moyens d'agir localement, à notre échelle. N'attendons pas tout d'en haut, investissons-nous, là où nous vivons, dans des initiatives concrètes pour construire un avenir durable, c'est le vœu que je formule pour cette nouvelle année !

Thierry RESTIF, Maire

SOIRÉE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ Retenez dès aujourd'hui la date du vendredi 11 janvier à 20h à la salle polyvalente, rue Victor Hugo. Toute la population y est cordialement invitée.



Colette BOUÉ, adjointe, Jean-Luc CHOUANNIÈRE, chef gérant (ESAT), Adeline BOUÉ, monitrice de l'atelier Pâtisserie (ESAT), Rachel BEAU-DOUIN, monitrice de l'atelier Cuisine (ESAT) et Marie-Pierre SOLLIER, responsable du restaurant scolaire LE BRAZ.

GROS PLAN RESTAURANT SCOLAIRE DES REPAS PRÉPARÉS PAR L'ESAT

À partir du mois de janvier, la préparation des repas des deux restaurants scolaires va être confiée à l'Établissement et Service d'Aide par le Travail « Les ateliers Sévigné » de Retiers.

Jusqu'à présent, seuls les repas de la cantine LAMENNAIS étaient confectionnés par l'ESAT, soit environ 80 repas par jour pour les enfants de l'école maternelle Sainte-Croix-Saint-Joseph. Le Conseil municipal a décidé de confier en gestion déléguée la fourniture et la livraison en liaison chaude des repas des deux restaurants scolaires, dans un marché réservé aux opérateurs des travailleurs en situation de handicap ou défavorisés. Dans le cahier des charges, la commune avait précisé plusieurs critères : 30 % de produits locaux ou régionaux, 10 % de produits biologiques, respect de la saisonnalité des fruits et légumes pour les menus, mise en place d'une commission, animations...

une cuisine centrale pouvant élaborer entre 800 à 1 000 repas par jour. Au restaurant LE BRAZ, ce sont environ 350 enfants et 15 adultes qui sont accueillis chaque jour. Pendant le temps du midi, des animations ludiques sont proposées aux enfants. Petit rappel, pensez bien à inscrire votre enfant sur le portail famille afin de réserver ses repas (une semaine à l'avance). Votre enfant est malade ou vous avez un empêchement pour le récupérer, vous pouvez contacter Madame CHATELLIER, responsable de la facturation, afin de l'inscrire ou le désinscrire au 02 99 43 41 82. Et par ce geste, vous contribuerez également à diminuer le gaspillage alimentaire.

Le conseil municipal a retenu l'offre de l'ESAT « Ateliers Sévigné » de Retiers, qui vient de créer

Colette BOUÉ, adjointe aux affaires scolaires.

SALLE DE DANSE, DOJO ET ESPACE JEUNES AVEC POINT NUMÉRIQUE FABLAB

Prochain conseil
lundi 14 janvier

Le Conseil approuve la phase Avant-Projet Définitif (APD) du projet de construction d'une salle de danse, dojo et espace jeunes avec point numérique Fablab, sur le complexe sportif, pour un montant estimatif de 1 563 800 € HT et sollicite une subvention de l'État d'un montant de 30% du montant HT des travaux plafonnés à 400 000 €.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

> **Point numérique** : Pour répondre à la demande des administrés, la commune de Retiers a mis en place un point numérique afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches par Téléprocédure. Le Conseil sollicite une subvention de l'État d'un montant de 25% du montant HT des dépenses estimées à 1 726 € pour procéder à l'acquisition d'un ordinateur, d'un scanner voire d'une imprimante pour ce nouveau service.
> **Médiathèque** : Le Conseil sollicite le Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention pour des actions d'animation et de développement des fonds multimédia, image et son à la médiathèque.

CRÉATION D'UN POSTE

Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1er janvier 2019 pour un agent contractuel du service Bâtiment.

FONDS DE CONCOURS TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Approbation du fonds de concours attribué par Roche aux Fées Communauté à la commune de Retiers, d'un montant de 244 273 €, pour la création d'un terrain de football en gazon synthétique.

CCAS : COLIS DE NOËL

Les membres du CCAS et toute une équipe de bénévoles rendent visite aux Restériens de 80 ans et plus, résidant sur la commune ou hébergés en maison de retraite, et leur remettent un cadeau. La distribution s'effectue jusqu'à mi-janvier. Certains oublis peuvent avoir lieu (toutes les personnes ne s'inscrivent pas en mairie lorsqu'elles arrivent sur la commune ; des modifications d'adresse n'ont peut-être pas été mentionnées, etc). N'hésitez pas à signaler tout oubli ou modification à la mairie. Nous vous remercions de votre compréhension.
► Marie-Christine 02 99 43 41 82

INSTALLATIONS CLASSÉES

Un dossier d'enquête d'installation classée présenté par la SAS METHA FERCHAUD pour l'extension de son unité de méthanisation située au lieu-dit « Le Rocher » à Martigné-Ferchaud, avec l'ajout d'un moteur et de deux poches de stockage de digestat est consultable en Mairie de Martigné-Ferchaud jusqu'au 26 janvier 2019 le lundi et le samedi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h. Le public pourra formuler ses observations avant la fin de la consultation aux heures d'ouverture de la mairie de Martigné-Ferchaud sur un registre ouvert à cet effet, par courrier à la préfecture de Rennes, par voie électronique pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr en précisant l'objet « consultation du public - SAS METHA FERCHAUD ».

RÉUNION PUBLIQUE PLU

Mardi 22 janvier à 20h, réunion d'information sur le nouveau Plan Local de l'Urbanisme : présentation des plans de zonage, règlements, et orientations d'aménagement des secteurs stratégiques...

PRÉSENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2017

- Syndicat Départemental d'Énergie 35,
- SMICTOM sur l'élimination des déchets.

GROUPEMENT DE COMMANDES

Le Conseil décide d'adhérer au groupement de commandes de fourniture d'énergie du SDE 35.

DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES

L'assemblée valide la décision budgétaire modificative à intervenir d'une part, sur le budget principal 2018 pour prendre en compte des travaux de rénovation de bâtiments et de réseau d'eau pluviale, et d'autre part, sur le budget Assainissement pour l'embauche d'un agent pendant une période de quatre mois.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2019

Le budget primitif 2019 étant voté en mars ou avril, le Conseil autorise le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement au cours du 1^{er} trimestre 2019, et ce, dans les limites des montants réglementaires.

RÉSEAU DES EAUX USÉES PAR CHEMISAGE

Le Conseil décide d'attribuer le marché public à procédure adaptée relatif aux travaux en chemisage à faire sur le réseau d'évacuation des eaux usées, à l'entreprise ATEC pour un montant de 166 520,00€ HT. Il sollicite une aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et une autre aide auprès de la Région Bretagne.

ACQUISITION D'UN BÂTIMENT

Avis de principe pour acquérir le bâtiment MOQUET, rue Maréchal Leclerc.

RÉFORME INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

À compter du 1er janvier 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi avant un scrutin. Pour les **élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes est fixée au dimanche 31 mars 2019, soit pour le samedi 30 mars 2019 jusqu'à 12h.**

Rappel des documents à fournir lors d'une inscription : pièce nationale d'identité en cours de validité, justificatif de domicile et le cerfa n°12669*02.

► service Elections : 02 99 43 51 41

ANIMATIONS SENIORS

Dans le cadre des animations seniors, les membres du CCAS de Retiers organisent le **jeudi 17 janvier à 14h** à la salle polyvalente un après-midi convivial autour de la galette des Rois.

Tarifs municipaux 2019

Concessions cimetièrre

15 ans	93,59
30 ans	170,33
50 ans	287,33

Cavernes

15 ans	208,03
30 ans	301,64

Colombarium

15 ans	227,97
30 ans	398,93

Entrée charretière

pour 6 ml	300,00
prix au ml supplémentaire	50,00

Interventions diverses

Coût horaire d'un agent	25,00
Coût horaire agent + tracto	50,00

Entrée ville (bateau)

prix au ml	72,86
------------	-------

Réfection trottoirs (travaux particuliers)

prix au m ²	45,60
------------------------	-------

Droits de place

+ 2m par trimestre	24,30
- 2m par trimestre	12,15

borne électrique par trimestre	12,15
camion - déballages - outillages	97,23
forains occasionnels par mois	6,08

Manèges

location /jour	5,58
caution /semaine	50,00

Signalisation

Barrière location (à l'unité)	3,27
Panneaux ou barrière : caution / unité	80,00
cônes : caution / unité	20,00

Salle Bernard Papin

location	500,00
salle tennis de table	140,00
caution salle Papin	150,00

Centre polyvalent

associations de Retiers	gratuit
réunions entreprises Sal. Poly	150,00

réunions entreprises Salle 1 ou 2	65,00
vin d'honneur	65,00

verre cassé l'unité	1,50
caution centre polyvalent	150,00

Serre du parc	
eau et électricité/jour	15,00

Matériel	
l'unité : tables et tréteaux	3,27

chaise	0,66
plateau self service	0,10

caution Sono mobile (prêt association)	150,00
caution matériel	80,00

remplacement clefs sécurité	80,00
-----------------------------	-------

Assainissement	
part fixe annuelle	25,00

part proportionnelle/m ³	2,14
-------------------------------------	------

Bibliothèque	
abonnement individuel	gratuit

Photocopies particuliers	
A4	0,30

A4RV	0,60
A3	0,40

A3RV	0,80
Fax	0,30



ELECTRICIEN CHAUFFAGISTE

Electricien-chauffagiste depuis 2001 au Theil-de-Bretagne, Didier LEBEAU a installé son entreprise ZA La Janaie, courant octobre.

► 06 08 94 27 81

DON DU SANG

Mardi 29 janvier de 14h30 à 19h à la salle polyvalente, organisé par l'Établissement Français du Sang. Merci pour votre geste solidaire.

FORMATION POUR LES AIDANTS

Le CLIC des Portes de Bretagne (CCAS de Vitré), en partenariat avec le CLIC de la Roche aux Fées et l'Association Française des Aidants organisent une formation à destination des aidants, de janvier à avril à La Guerche de Bretagne de 9h30 à 12h30, comprenant 6 modules.

Un aidant est une personne qui aide, accompagne un proche en situation de handicap ou de dépendance. Module 1 : **vendredi 11 janvier**, « Quand la maladie, le handicap s'imisce dans la relation au proche ».

Ces formations sont gratuites. Places limitées !

► 02 99 74 33 01



Il fait L'ACTU

D'artisan à artiste peintre

Raymond GAUVIN est ce que l'on peut appeler un passionné de peinture. Petite anecdote, dès l'âge de 7 ans, il commençait à peindre les pots de fleurs de sa tante. Il en a même fait son métier, d'abord apprenti et salarié pendant 7 ans, puis artisan peintre pendant 35 ans. Et d'artisan peintre à artiste peintre, il n'y a que quelques lettres qui diffèrent. Depuis qu'il est en retraite, il a rejoint l'association des Ardoisières de Coësmes avec ses amis, Jeanne LOICHON, Odile HAILLOT, René GUILLAUMEUX et Georges PAGE pour un cours hebdomadaire. Raymond aime peindre des paysages, des natures mortes, soit à la peinture à l'huile, soit à l'acrylique, mais plutôt au couteau qu'au pinceau. Ses œuvres « L'ombre et la lumière » seront exposées du 8 janvier au 27 février à la galerie de la Résidence Pierre et Marie Curie.

Vernissage le 11 janvier à 15h. Venez admirer ses toiles.

SALON DE L'ÉTUDIANT

Jeudi 10 et vendredi 11 janvier de 9h à 17h et **samedi 12 janvier** de 9h à 18h au Parc Expo de Rennes : **salon du lycéen et de l'étudiant.**

Ce salon, espace de rencontres privilégiées avec les principaux acteurs de l'enseignement supérieur, apporte des réponses claires et personnalisées sur les études et les métiers.

IMPÔTS : RDV EN LIGNE

Vous avez une question complexe et souhaitez être accueilli sur rendez-vous ? De nombreux centres des Finances publiques vous proposent de prendre rendez-vous en ligne sur impots.gouv.fr pour un rendez-vous au guichet ou même téléphonique. Vous serez rappelé pour éviter un déplacement inutile ou reçu sans attente par un agent ayant préparé votre dossier.

COMPAGNONS DU DEVOIR

Les **18, 19, 20 janvier** et les **8 et 9 mars**, les maisons des Compagnons ouvrent leurs portes dans chaque région.

Vous pourrez y découvrir les 30 métiers, rencontrer les apprentis mais aussi les formateurs, visiter les ateliers et même vous inscrire pour la rentrée.

► formezvousautrement.fr/

COLLÈGE LA ROCHE AUX FEES

Vendredi 25 janvier de 17h15 à 20h15, soirée « portes ouvertes » au collège. Guidés par des élèves ou seuls, vous pourrez visiter les salles de cours, le self, le CDI, l'infirmerie, découvrir de nouveaux outils pédagogiques, ainsi que les activités propres à l'établissement (classes bilangues, ateliers, voyages, ...)

La Principale et son adjoint pourront également vous recevoir (prendre rendez-vous) Ce sera aussi l'occasion de rencontrer professeurs, surveillants et agents, qui sauront apporter les réponses aux questions que leur poseront parents et enfants. La Conseillère Principale d'Éducation et le gestionnaire seront également à votre disposition tout au long de la soirée.

► **Pré-inscriptions** : des fiches de préinscription pour la rentrée de septembre 2019 seront disponibles au secrétariat. Les inscriptions définitives se feront mi-juin.

► 02 99 43 52 97

COLLECTE DES DÉCHETS

► **Sacs jaunes : changement d'heure**. À partir du 1^{er} février, les sacs jaunes seront collectés en agglomération le **jeudi matin** (et non plus le jeudi après-midi). Merci de les sortir avant 7h le jeudi matin ou le mercredi soir. La première collecte aura lieu le jeudi 7 février. Le jour de collecte des ordures ménagères reste inchangé (le lundi). Pour la campagne, pas de changement, collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes le lundi.

► **TEOMI** : depuis le 1^{er} janvier, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est une taxe « incitative » (TEOMi) avec une part fixe et une partie variable (incitative) prenant en compte le nombre de présentations du bac gris à la collecte ou le nombre d'ouvertures de la BAV ordures ménagères.

Chaque habitant pourra consulter un espace « abonnés » propre à son foyer (nombre de présentations du bac ou nombre de passage du badge, ...). Il recevra les codes d'accès par courrier courant janvier.

CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FEES

► **Dessin et Peinture** : du **samedi 12 au lundi 14 janvier**, de 14h à 17h30

chaque jour, salle n°1 (derrière la mairie).

► 02 99 43 57 33

► **Dictée** : **mercredi 9 janvier** à

14h au collège « La Roche Aux Fées » rue Anatole Le Braz.

► 02 99 43 69 90

► **Jeu des chiffres et des lettres** :

Après la dictée à 14h30 au Collège.

► 02 99 43 50 05

► **Scrabble** : **mardi 15 janvier** à 14h30 à la Médiathèque. Merci de venir avec son jeu de scrabble.

► **Atelier « P'tits papiers »** : **mercredi 16 janvier** à 14h, salle n°2. Ouvert à ceux qui souhaitent encadrer des photos, des cartes... mais aussi à ceux qui aimeraient aborder les techniques du scrapp.

► 02 99 47 11 44

► **Atelier mémoire** : **jeudi 10 janvier** de 9h30 à 11h30 à la médiathèque.



LYCÉE JEAN-MARIE DE LA MENNAIS

Samedi 26 janvier de 9h30 à 13h, **portes ouvertes** du lycée Jean-Marie de La Mennais au 20 Square Charles de Gaulle à Retiers.

Le lycée propose les séries d'enseignement général : Scientifique (S), Économique et Sociale (ES) et Littéraire (L).

► 02 99 43 64 67

secretariatretiers@assomption.bzh

